

# Rapport du Trésorier sur les finances de la Chambre de commerce suisse en France en 1937

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **18 (1938)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# RAPPORT DU TRÉSORIER

## sur les finances de la Chambre de Commerce Suisse en France en 1937

Monsieur le Ministre,  
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre l'état des recettes et des dépenses de l'année dernière, le bilan au 31 décembre 1937 et les chiffres comparatifs de 1936.

### ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

Recettes	1937	1936
<b>Cotisations :</b>		
Siège de Paris.. ..	203.462 10	190.295 19
Section de Lyon.. ..	23.200 »	21.750 »
Section de Marseille.. ..	25.550 »	21.950 »
Subvention fédérale (Fr. s. 13.000).. ..	63.050 »	63.050 »
Publicité dans la Revue Économique Franco-Suisse .. ..	27.637 60	21.543 40
<b>Renseignements et recettes diverses :</b>		
Siège de Paris.. ..	16.660 36	7.864 62
Siège de Lyon.. ..	1.908 »	310 »
Siège de Marseille.. ..	1.430 05	1.452 75
Total des recettes..	362.898 11	328.215 96
Excédent de dépenses..	34.414 71	
	397.312 82	
<b>Dépenses</b>		
<b>Siège de Paris :</b>		
Loyer .. ..	27.000 »	27.000 »
Personnel .. ..	180.434 50	160.377 90
Frais généraux.. ..	79.753 22	57.082 83
Frais de la Revue Économique Franco-Suisse..	46.682 85	25.410 40
Section de Lyon .. ..	27.608 10	23.787 45
Section de Marseille.. ..	35.834 15	30.493 80
Total des dépenses..	397.312 82	324.152 38
Excédent de recettes ..	4.063 58	4.063 58
	328.215 96	328.215 96

### BILAN

Actif	1937	1936
Caisses et Banques.. ..	58.516 40	42.520 98
Créances à recouvrer ..	7.449 »	7.449 »
Dû par annonceurs .. ..		2.698 90
Créanciers, solde débiteur	85 10	
Comptes d'ordre.. ..	9.939 95	11.174 66
Déficit.. ..	34.414 71	
	110.405 16	63.843 54
<b>Passif</b>		
Créiteurs divers.. ..		5.808 65
Annonceurs, solde créiteur.. ..	738 60	» »
Provision pour créances douteuses et pertes sur la Revue Économique Franco-Suisse .. ..	12.872 23	12.872 23
Provision pour renouvellement du matériel et du mobilier, divers et imprévus .. ..	36.075 26	32.879 86
Comptes d'ordre .. ..	60.719 07	12.282 80
	110.405 16	63.843 54

Ces chiffres appellent les observations suivantes :  
Alors que 1936 avait présenté un solde actif de 4.000 francs, nos finances de l'exercice écoulé présentent un déficit de 34.000 francs qui s'explique comme suit :

Les recettes de notre Compagnie n'ont pas augmenté en proportion de la hausse de nos dépenses. En effet, l'augmentation des recettes n'a été en 1937 que de 35.000 francs par rapport à 1936, alors que celle des dépenses s'est élevée, l'année dernière, à 73.000 francs par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation de nos recettes provient du fait que le nombre de nos adhérents a été plus grand en 1937 qu'en 1936, ce qui nous a permis d'encaisser 19.000 francs de plus de cotisations. La

publicité dans la « Revue Économique Franco-Suisse » a également donné une majoration de 6.000 francs. Les recettes diverses de notre siège de Paris ont augmenté de 9.000 francs, grâce à la sous-location de l'un de nos bureaux au Commissariat général suisse, à l'Exposition Internationale de Paris en 1937. Enfin, notre Section de Lyon a, de son côté, récupéré le prix d'une partie de son mobilier dont elle n'avait plus l'emploi.

En ce qui concerne l'augmentation des dépenses s'élevant à 73.000 francs, elle se décompose comme suit :

Les traitements de notre personnel ont dû être majorés de 20.000 francs; nos frais généraux ont subi une augmentation de 23.000 francs et l'impression de notre « Revue Économique Franco-Suisse » a également entraîné une majoration de 21.000 francs. De leur côté, les dépenses de nos Sections de Lyon et Marseille ont respectivement augmenté de 4 et 5.000 francs. Ces augmentations des dépenses proviennent toutes de la hausse du coût de la vie en France. Nous avons néanmoins cherché à les limiter le plus possible. C'est ainsi que pour notre « Revue Économique Franco-Suisse », nous avons réussi à la faire imprimer à meilleur marché en province à dater du mois de janvier de cette année, en dépit des complications qui résultent pour nous du fait de ne plus avoir notre imprimeur sur place. Nous en avons profité pour améliorer la présentation de notre organe et cher-

cher ainsi à y intéresser des entreprises susceptibles de nous confier de nombreux ordres de publicité. Ces efforts n'ont pas été faits en vain et il est réjouissant de constater que les frais d'impression des numéros qui ont été publiés depuis le début de l'année ont pu être couverts par les ordres de publicité recueillis au cours de ces derniers mois.

En ce qui concerne nos autres dépenses, il faut malheureusement prévoir que les effets de l'augmentation commencée au cours de l'exercice ne seront que s'accroître et cette perspective a amené notre Conseil d'Administration à réunir, le 24 novembre 1937, cette Assemblée générale au cours de laquelle une forte majorité a bien voulu adopter nos propositions d'ajuster le montant des cotisations aux nécessités impérieuses du moment. Nous sommes heureux de vous dire que les versements des cotisations sur cette nouvelle base s'effectuent dans les meilleures conditions. Nous y trouvons le témoignage de la sollicitude de nos membres à l'égard de notre Association et nous tenons à les remercier très sincèrement d'avoir compris que le sacrifice financier que nous leur demandons est nécessaire si nous voulons que notre Chambre de Commerce soit à même à l'avenir de continuer à déployer la même activité que par le passé, dans l'intérêt de tous ceux qui ont mis leur confiance en elle.

Le Trésorier :  
**Paul F. Fatzer.**

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur le Ministre,  
Messieurs,

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière Assemblée générale, nous avons procédé à la vérification de la comptabilité de la Chambre de Commerce suisse en France.

Les livres, avec toutes les pièces comptables pour l'exercice 1937, ont été mis à notre disposition

et nous avons pu constater la parfaite régularité ainsi que la concordance des soldes du Grand Livre avec les postes du bilan.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés par M. P. F. Fatzer, votre trésorier.

Les Commissaires aux Comptes  
**Rodolphe Iselin. Charles-Edouard Muller.**